Une qualité de service

Pour la campagne 2008 de dépôt des déclarations de revenus, la Direction des Services Fiscaux des Yvelines met en place un accueil spécifique pour les usagers sourds et malentendants.





15 mai 2008 : permanence de 9h à 12h d'un interprète

à l'hôtel des finances de

Saint-Quentin-en-Yvelines
2, avenue du centre
78042 Guyancourt

L'accueil sera équipé d'une boucle magnétique